

canadienne du transport urbain (ACTU) avec la participation d'Environnement Canada, de Transports Canada, de Santé Canada et de Bombardier Transport, était axé sur le transport durable et soulignait les initiatives prises par des organismes environnementaux et de santé, des sociétés de transport et des entreprises du secteur privé dans plus de 60 localités dans tout le Canada.

Dans son discours du Trône, en janvier 2001, le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler avec des partenaires dans l'ensemble du pays afin d'engager le dialogue sur les possibilités et défis auxquels font face les centres urbains. Le système de transport urbain est un élément-clé de ce dialogue. Dans ce contexte, le gouvernement du Canada s'est engagé à coopérer avec des partenaires provinciaux et municipaux pour améliorer l'infrastructure du transport en commun.

Dans le but d'accroître la sensibilisation à l'égard des avantages de choisir des modes de transport plus durables pour se rendre au travail en 2000, Transports Canada a lancé un programme interne Écononavette afin de promouvoir le comportement durable à l'égard des trajets qu'accomplissent quotidiennement ses employés dans la région de la capitale nationale. Ce programme a pour objet de supprimer les obstacles afin de permettre aux employés de faire des choix plus durables à l'égard de leur trajet quotidien pour aller au travail et revenir chez eux. Écononavette se répartit en trois catégories de transport différentes : les transports actifs, qui englobent la marche, la bicyclette et les patins à roues alignées; les transports en commun et le covoiturage; et le télétravail. Transports Canada s'est engagé à travailler en partenariat pour élaborer et mettre en oeuvre un programme Écononavette afin qu'il soit mis en oeuvre dans ses divers bureaux régionaux et d'autres bureaux de ministères fédéraux dans tout le Canada. Le programme s'étendra à l'industrie privée à Toronto, Vancouver et Montréal d'ici 2004.

De plus, deux programmes fédéraux, l'ÉnerGuide pour les véhicules et le Guide de la consommation de carburant, donnent aux acheteurs de voitures neuves des renseignements sur la consommation et le coût du carburant afin qu'ils puissent comparer divers véhicules et acheter celui qui est le plus efficace au point de vue consommation, dans le cadre de leurs besoins.

Le gouvernement fédéral a créé le Fonds d'action pour le changement climatique (FACC) afin de fournir un appui aux Canadiens pour atteindre les objectifs fixés dans le Protocole de Kyoto. La partie du fonds réservée à l'éducation du public et à l'action sociale est destinée à soutenir des initiatives qui accroissent la sensibilisation du public et sa compréhension du phénomène du changement climatique. Cet élément comporte plusieurs objectifs : fournir des renseignements équilibrés aux Canadiens; explorer les obstacles aux interventions; motiver des changements de comportement favorables; se concentrer sur ce que les Canadiens peuvent faire chez eux, au travail et sur la route; encourager les activités dans les communautés, les écoles, les entreprises et les industries; enfin, orienter les ressources et promouvoir le partenariat. À peine le quart des projets ont trait au transport.